



CHAMBRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTÉE N°08-2024/CAPL**  
**Relatif à des prestations de fournitures de sanitaires et lavabos provisoires pour la foire agricole**

**Objet : Cahier des charges**

Objet du marché à procédure adaptée :

**PRESTATIONS DE FOURNITURES DE SANITAIRES ET LAVABOS PROVISOIRES  
POUR LA FOIRE AGRICOLE**

**LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE**

Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome – B.P. 5383

Pirae -TAHITI– Polynésie française

Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54

Adresse E-mail : [secretariat@capl.pf](mailto:secretariat@capl.pf)

.....

## 1 CONTEXTE

Les stipulations du présent Cahier des charges concernent la consultation n°08-2024/CAPL pour des prestations de fournitures de sanitaires et lavabos provisoires pour la foire agricole.

Depuis de nombreuses années, la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (ci-après désignée la « CAPL »), sous la tutelle du Ministère de l'agriculture organise des évènements qui représentent la vitrine de l'agriculture en Polynésie française.

La foire agricole est un des points de rencontre incontournable de tous les professionnels qui représentent les différentes facettes du secteur agricole et agroalimentaire, de ses métiers, de ses évolutions et de ses perspectives, réunissant ainsi nos éleveurs, producteurs, organisations professionnelles, et organismes publics du Pays.

## 2 Lot unique : Prestations de sécurité

### **Objet :**

La présente section du cahier des charges a pour objet de définir les prestations attendues.

Les prestations de services couvertes par cette partie du descriptif comprennent la fourniture de toute installation, tenue vestimentaire et équipement nécessaires pour réaliser toutes les missions et prestations décrites dans la présente section et assujettis aux termes et conditions du contrat.

Ainsi, les prestations faisant l'objet du présent lot, même non spécialement décrites, devront être :

- Prévues par l'entrepreneur et
- Chiffrées dans la proposition forfaitaire.

Le montant des prestations proposées par l'entreprise comprend, même si elles ne figurent pas explicitement dans le corps du descriptif, les éléments suivants :

- Prise en compte des contraintes relatives à la localisation et à la situation du Projet ;
- Éventuellement, prise en compte des difficultés d'accès et de stationnement pour le personnel dédié ;
- Prise en compte des règlements en vigueur se rapportant à la sécurité sur le domaine public et dans le cadre des mesures de protection pour les personnes en rapport au Code du Travail ;
- Organisation sur le lieu d'exécution des prestations, coordination et pilotage des différentes missions et sous-traitants intervenant sur le lot susvisé, le cas échéant.

### **Décomposition en tranches et variantes :**

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

L'entreprise peut proposer une autre variante. Le nombre de toilettes à proposer pourra être modifié en fonction des caractéristiques de la solution proposée.

### **Mise en œuvre :**

Le titulaire prévoira toutes les sujétions même non expressément décrites, afin d'assurer la parfaite exécution des prestations de services.

### **Prescriptions techniques particulières :**

Le titulaire s'engage à réaliser les prestations définies ci-dessous conformément aux délais d'exécution précisés. L'entreprise devra assurer une disponibilité et une transparence si la CAPL souhaite contrôler l'avancement des travaux et/ou la réalisation d'une des prestations ci-après. Il sera prévu une réunion préparatoire (avant le démarrage des prestations) entre l'entreprise et la CAPL.

**Prestation 1 : Fourniture de 04 cabines WC H/F ;**

Lieu de livraison : Plateau de Outumaoro

Livraison le 23 septembre 2024

Désinstallation le 07 octobre 2024

**Prestation 2 : Fourniture de 02 cabines WC PMR ;**

Lieu de livraison : Plateau de Outumaoro

Livraison le 23 septembre 2024

Désinstallation le 07 octobre 2024

**Prestation 3 : Fourniture de 02 cabines douches**

Lieu de livraison : Plateau de Outumaoro

Livraison le 23 septembre 2024

Désinstallation le 07 octobre 2024.

**Prestation 4 : Fourniture de 04 lavabos mobiles**

Lieu de livraison : Plateau de Outumaoro

Livraison le 23 septembre 2024

Désinstallation le 07 octobre 2024.

**Prestation 5 : Vidange des cabines**

Lieu d'exécution: Plateau de Outumaoro

Fréquence : à raison d'un passage par jour du 23 septembre au 06 octobre 2024 inclus

Dates : 23 septembre au 06 octobre 2024

**Prestation 6 : Nettoyage des cabines et lavabos**

Lieu de livraison : Plateau de Outumaoro

Fréquence : quotidienne à raison d'un passage par jour du 23 au 25 septembre 2024 puis

quotidienne à raison d'un passage toutes les 3 heures entre 06h00 et 18h00, du 26 septembre au 06 octobre 2024.

Les sanitaires accessibles aux hommes et les sanitaires accessibles aux femmes doivent avoir une entrée séparée.

Les cabines doivent comprendre une porte permettant de respecter l'intimité de l'utilisateur.

Les infrastructures sanitaires provisoires doivent intégrer un système d'assainissement respectant les normes en vigueur en Polynésie française.

L'entreprise doit prévoir si besoin, le raccordement au réseau d'adduction en eau, une permanence technique en cas de dysfonctionnement.

Les consommables (papier toilette, essuie-main et savon) doivent être fournis et remplacés pendant la durée de l'événement et une maintenance journalière et régulière doit être prévue.